

Conditions d'utilisation

- Vous autorisez le bureau Yemba NCR à vous recontacter par l'un des moyens spécifiés dans le formulaire.
- Vous déclarez comprendre que le matériel demandé vous sera prêté pour une période de trois (3) mois renouvelables selon les critères définis par Yemba NCR.
- Vous vous engagez à prendre soin de l'équipement que vous recevrez éventuellement.
- Vous confirmez être membre en règle de Yemba NCR, ou que vous avez l'intention de le devenir au moment où vous prendrez possession du matériel.
- Vous vous engagez à assumer le coût de réparation de tout dommage subi par l'équipement pendant la période où il vous est prêté.